

Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats 2017 -2022

Bilan 2021



PATLY II 2017-2022


**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

**RÉGION
SUD** 
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

OGM 
OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE



SOMMAIRE

RAPPELS.....	4
Bilan synthétique des actions menées en 2021	7
Bilan par actions menées en 2021.....	11

RAPPELS

Le Tétrás-lyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches sur le plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme défavorable, inadéquat d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et classé « quasi menacé » dans la liste rouge nationale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Suite au constat d'une baisse des effectifs nationaux de Tétrás-lyre d'environ 10% entre les deux dernières décennies, la DREAL et la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) ont initié le premier plan d'actions pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats en 2010. Au vu des résultats et réalisations du premier plan, il a été décidé collectivement de poursuivre cette dynamique au travers d'un second plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 « PATLY 2 ».



Jeune mâle de Tétrás-lyre

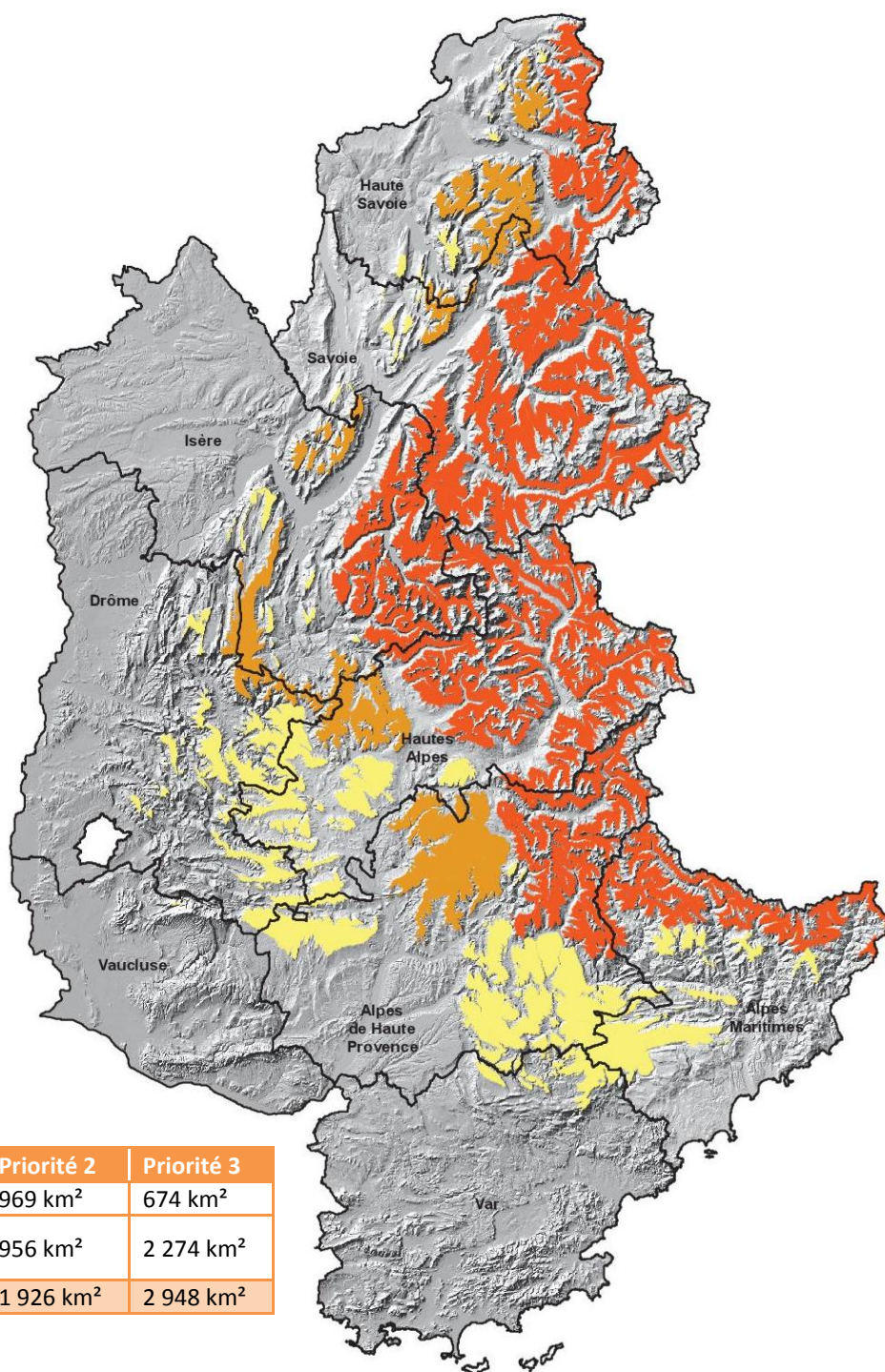
Cette démarche repose sur un large partenariat, afin de pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

Répartition des unités naturelles de présence par ordre de priorité spatiale

Priorité 1 : Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4 000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.

Priorité 2 : Unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les « relier » à l'aire de priorité 1.

Priorité 3 : Autres unités de présence, incluses dans « l'aire de référence de la décennie 1980-1989 ».



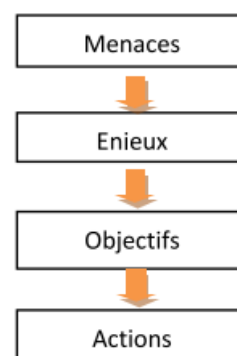
Région	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Auvergne Rhône Alpes	3 352 km ²	969 km ²	674 km ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3 029 km ²	956 km ²	2 274 km ²
TOTAL	6 381 km²	1 926 km²	2 948 km²

Source : Office Français de La Biodiversité/Observatoire des Galliformes de Montagne, 2010, rectification 2017

Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (cf. Plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 - l'essentiel du plan d'actions).

Onze actions ont été proposées lors de l'élaboration du plan d'actions n°2. Une action supplémentaire sur les missions régaliennes, a été ajoutée lors du comité de pilotage du 18 avril 2018.

Ainsi, douze actions ont été retenues et seront mises en œuvre sur la période de 2018 à 2022.



ACTIONS	PRIORITE
A1 : Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	2
A2 : Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du tétras-lyre	1
A3 : Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale	2
A4 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	2
A5 : Intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	2
A6 : Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au plan d'actions	1
A7 : Harmoniser les missions régaliennes sur le tétras-lyre et ses habitats	2
A8 : Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du tétras-lyre et de ses habitats	2
A9 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique du tétras-lyre	3
A10 : Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	1
A11 : Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du tétras-lyre en période hivernale	2
A12 : Organiser la gouvernance du plan d'actions	1

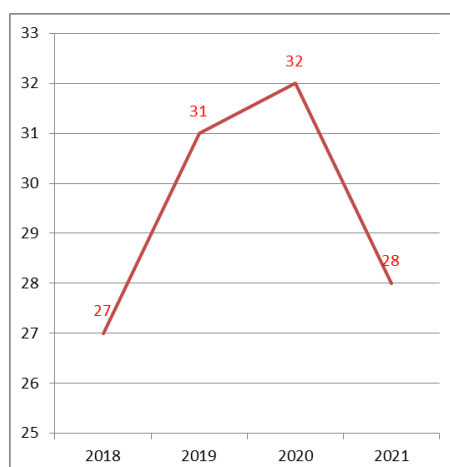
Bilan synthétique des actions menées en 2021

En 2021, la mise en œuvre des actions s'est poursuivie malgré le contexte sanitaire Covid-19, touchant cette année encore, le fonctionnement des différents partenaires. Les mesures sanitaires ont freiné la progression des actions, mais malgré tout, les partenaires du plan d'actions ont su les mener à bien malgré les contraintes.

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

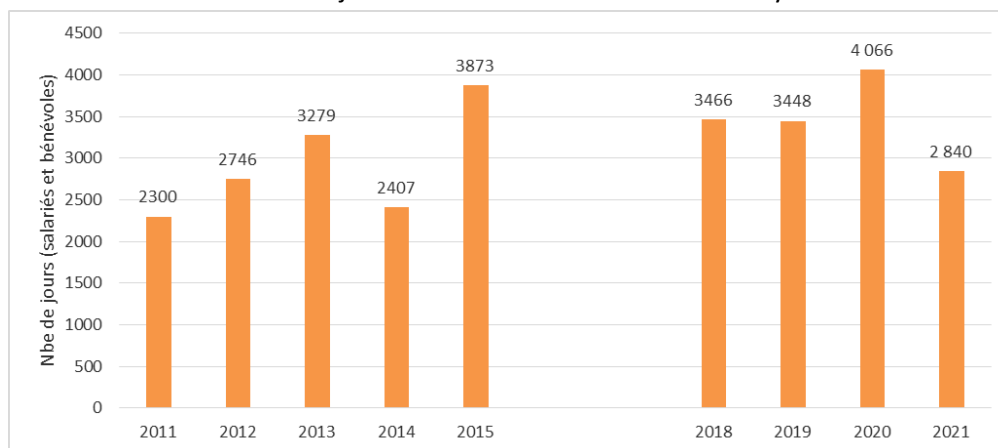
Les partenaires du plan d'actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et ainsi du coût correspondant. A noter, que seuls quelques partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. 28 structures (16 en AuRA, 10 en PACA et 2 alpines) ont renseigné le temps passé et/ou les actions réalisées durant l'année 2021. Le bilan financier est donc minimal et estimatif.

Nombre de structures ayant renseigné leur temps passé dans la mise en œuvre des actions du plan :



Au total, a minima 2840 jours (4 066 jours en 2020) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du plan en 2021, dont 2034 jours (3 259 jours en 2020) pour les personnes salariées et 806 jours (807 jours en 2020) pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de Tétralyre au printemps. Les temps passés en 2021 sont inférieurs aux années précédentes. Ces chiffres sont à prendre avec prudence car ils sont liés au reporting effectué par les partenaires. Certains d'entre eux, relativement actifs et réalisant un certain nombre d'opérations n'ont pas réalisé leur bilan.

Nombre de jours mobilisés en faveur du Tétras-lyre :



Les informations sur le temps passé et les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimale du coût de réalisation des actions du PA TLY 2 en 2021. 1 071 392€ (1 129 301€ en 2020) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du PA TLY 2, dont 80 500€ (80 700€ en 2020) estimés pour le temps passé par des bénévoles (considérant une journée bénévole valorisée à 100€). 355 501€ (104 016€ en 2020) ont également été investis principalement pour le suivi d'oiseaux par collier GPS mais également pour la réalisation de travaux, l'achat de matériel de sensibilisation et communication,

En 2021, la mise en place des actions a bénéficié d'un soutien financier de :

- L'Europe via le programme POIA, FEDER, N2000,
- L'Etat via l'éco-contribution, le FNADT-CIMA,
- La DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes et Sud,
- Les conseils départementaux dont les Hautes-Alpes et la Haute-Savoie,
- L'Office Français de la Biodiversité via le programme Agrifaune,
- La Fédération Nationale des Chasseurs,
- Les Réserve Naturelles Nationales,
- Les domaines skiabiles,
- Les ACCA,
- La Fondation Albert 2 de Monaco,
- CDC Biodiversité.

Certains partenaires percevant des financements de sources diverses n'ont pas été en mesure d'en faire une estimation. Le montant total de l'ensemble des financements extérieurs est donc un montant minimal. En 2021, il s'élève à 513 142€ (447 965€ en 2020) soit 48% du montant total.

Focus régional :

		AuRA	PACA
Nombre de jours	Salariés	1308	726
	Bénévoles	602	204
	total	1910	930
Coût de mise en œuvre des actions	Salariés	405 325 €	230 017 €
	Bénévoles	60 200 €	20 350 €
	Prestation, achat de matériels, ...	240 807 €	114 694 €
Montants des financements extérieurs (%)		55 %	33 %
Montants des auto-financements (%)		45 %	67 %

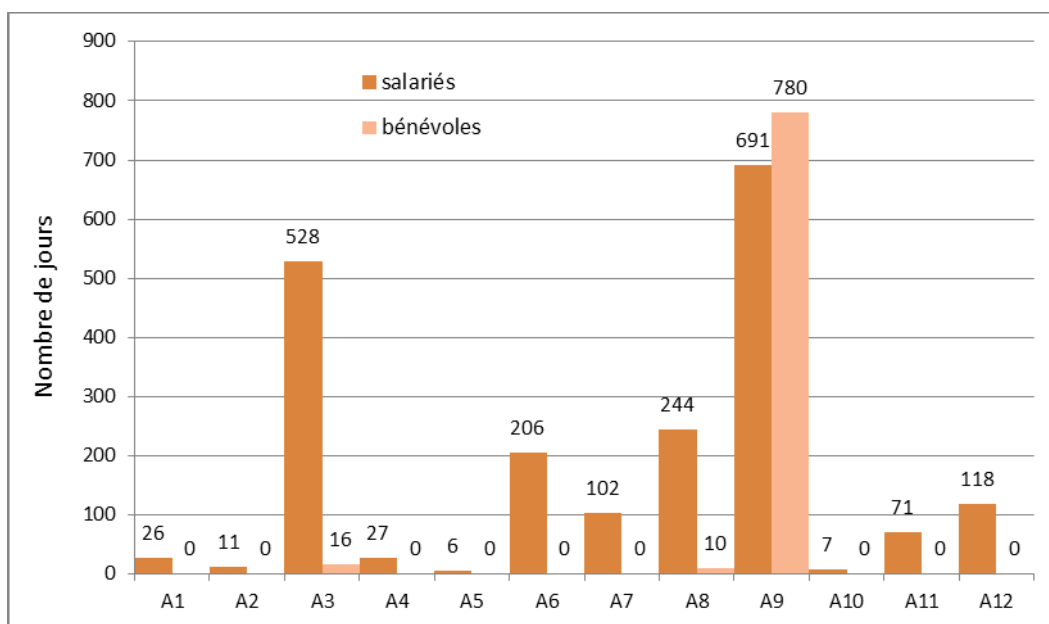
Concernant la répartition du temps passé par domaine d'actions, les actions appartenant au domaine d'actions « amélioration des connaissances », ont nécessité le plus grand nombre de jours (1724 jours salariés et bénévoles).

Répartition du temps passé (jours salariés et bénévoles) par domaine d'actions

Année	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %
2014	39 %	49 %	8 %	4 %
2015	50 %	39 %	7 %	5 %
2018	37 %	54 %	4 %	6 %
2019	35 %	57 %	4 %	4 %
2020	32 %	53 %	6 %	9 %
2021	32 %	61 %	3 %	4 %

Concernant la répartition du temps passé par action, l'action A9 « Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétrasyre » est l'action ayant mobilisé le plus grand nombre de jours (1470 jours) suivi de l'action A3 « multiplier les actions de conservation du Tétrasyre et de ses habitats à l'échelle locale » (544 jours).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour cette année 2021.



Focus régional :

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par domaine de d'actions :


Région	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
AuRA	606	1127	65	113
PACA	315	597	13	5

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par action :

Région	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12
AuRA	26	11	358	16	2	108	71	121	419	5	60	113
PACA	0	0	170	11	4	98	31	123	272	2	11	5

Bilan par actions menées en 2021

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°1	DISPOSER D'UNE BOITE A OUTILS OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'outils, de connaissance et de gestion, standardisés à l'échelle du massif - Les mobiliser pour les actions de conservation à l'échelle locale 	
Continuité avec le PA TLY 1	A2, A3, A4 et A9	
Description	1.1 : Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet « autres galliformes » et « biodiversité remarquable » 1.2 : Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) 1.3 : Mutualiser les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadres 1.4 : Elaborer un guide des bonnes pratiques forestières, et de limitation du dérangement 1.5 : Mettre à jour le guide Internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	



**Etat d'avancement /
principaux résultats**

- Les Fédérations Départementales des Chasseurs d'Isère et de Haute-Savoie ont mis à jour et fait la promotion du guide d'aménagement auprès de certains domaines skiables
- La Fédération Départementale des chasseurs d'Isère a réalisé des fiches sur certains milieux de montagne afin de décrire les espèces, les enjeux liés au pastoralisme et les enjeux liés au Tétralyre

Informations

- Fiche sur les boisements et aulnes verts
- Fiche sur les landes à raison d'ours

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°2	OPTIMISER LES STRATEGIES D'INTERVENTION PAR L'IDENTIFICATION, LA PRIORISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET DES PRESSIONS HUMAINES INFLUENÇANT LE STATUT DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE	
		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
Continuité avec le PA TLY 1	A1	
Description	2.1 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques pastorales en mobilisant notamment la dernière enquête pastorale 2.2 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques sylvicoles en précisant les enjeux économiques et de protection 2.3 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques touristiques et récréatives qui s'exercent au sein de l'aire d'incidence des domaines skiables 2.4 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques récréatives hivernales hors de l'aire d'incidence des domaines skiables 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques 2.6 : Qualifier l'état de conservation des habitats de reproduction et d'hivernage en intégrant la dynamique d'évolution des milieux, notamment par télédétection 2.7 : Etablir une cartographie hiérarchisée des contraintes/facteurs limitants pour le Tétras-lyre	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Asters a cartographié des zones d'activité au sein des réserves nationales des Contamines Montjoie et de Passy • L'OFB, en partenariat avec l'Irstea, travaille sur des modélisations d'habitat grâce à la méthode LIDAR • L'OGM développe une application web « action de conservation » permettant de visualiser les câbles de remontées mécaniques, les zones de tranquillité et les travaux de restauration d'habitat du Tétras-lyre • L'action 2 nécessite la réalisation de l'action 6 qui n'est pas finalisée. Les cartographies sur les activités humaines n'ont pas été initiées. 	
Informations	- Application « actions de conservation » en cours de mise en ligne	

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°3	MULTIPLIER LES ACTIONS DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS A L'ECHELLE LOCALE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés 	
Continuité avec le PA TLY 1	A4, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A18	
Description	<p>3.1 : Acquérir les données manquantes relatives aux galliformes de montagne</p> <p>3.2 : Réalisation de diagnostics éco-pastoraux en lien avec la préservation des Tétras-lyre</p> <p>3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renards...) lors des opérations de terrain et les porter à connaissance</p> <p>3.4 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre dans la gestion courante des domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux</p> <p>3.5 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre en période hivernale hors domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux</p> <p>3.6 : Contribuer à la prise en compte du Tétras-lyre dans les documents cadre de la gestion forestière (aménagements forestiers, plans simples de gestion, schémas de desserte) et s'assurer de leur application dans la gestion courante et l'exploitation des forêts</p> <p>3.7 : Mettre en œuvre des actions combinées de gestion pastorale et de restauration d'habitats de reproduction</p> <p>3.8 : Rendre les déchets alimentaires non accessibles aux prédateurs</p> <p>3.9 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion/restauration</p> <p>3.10 : Accompagner les exploitants des domaines skiables dans la mise en œuvre des actions de gestion/restauration</p> <p>3.11 : Améliorer les dispositifs de visualisation des tronçons dangereux</p> <p>3.12 : Améliorer les dispositifs visualisant les refuges hivernaux</p> <p>3.13 : Améliorer les techniques de réouverture de milieu</p>	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	

**Etat d'avancement /
principaux résultats**

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats de reproduction :

- En 2021, Asters, les Fédérations Départementales des chasseurs de Savoie et d'Isère et le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité ont réalisé des diagnostics d'habitat de reproduction.

L'application mobile permettant de réaliser des diagnostics a subi des dysfonctionnements techniques. Il est donc difficile à ce jour d'établir un bilan du nombre de mailles (de 1 ha) diagnostiquées par les partenaires.

- Des travaux de restauration d'habitat de reproduction du Tétralyre ont été réalisés par le Parc national de la Vanoise, les fédérations départementales des chasseurs des Hautes-Alpes, d'Isère, de Savoie et l'Office National des Forêts des Hautes-Alpes, de Haute-Savoie et de Savoie. Ainsi une dizaine de zones ont été restaurées.

- Le conseil départemental de l'Isère, l'Office National des Forêts 05, les services départementaux 05 et 74 de l'Office Français de la Biodiversité, la fédération départementale des chasseurs d'Isère, la Fédération des Alpines de l'Isère, le parc national de la Vanoise et des Ecrins ont sensibilisé les éleveurs aux enjeux Tétralyre ou les ont accompagnés dans la mise en œuvre de mesures de gestion (report de pâturage, mise en défens des zones de reproduction, ...) et restauration des milieux ou ont mené une concertation avec eux afin de définir des plans de gestion pastoraux ou des mesures agro-environnementales.

- L'OGM a organisé une visioconférence entre certains partenaires afin d'échanger sur les diverses expériences de travaux au sein d'une forêt.

- Le GTNA Petite faune de montagne et pastoralisme a réalisé un guide de meilleure prise en compte de la petite faune de montagne dans les pratiques pastorales

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats d'hivernage :

- En 2021, Asters, la fédération départementale des chasseurs de Savoie et d'Isère, les services départementaux 04 et 05 de l'Office Français de la Biodiversité, le Parc Naturel Régional du massif des Bauges et le parc national de la Vanoise ont réalisé des diagnostics d'habitat d'hivernage.

L'application mobile permettant de réaliser des diagnostics a subi des dysfonctionnements techniques. Il est donc difficile à ce jour d'établir un bilan du nombre de mailles (de 1 ha) diagnostiquées par les partenaires.

- Une quinzaine de zones de tranquillité (zone d'hivernage mise en défens) ont été mises en place ou entretenues par le Conseil Départemental de l'Isère, le parc national des Ecrins, de la Vanoise, Asters, le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité, la Fédération départementale des chasseurs des Alpes de Haute-Provence, de Savoie, de l'Isère, le parc naturel régional du Vercors et du Massif des Bauges.

- Les fédérations départementales des chasseurs de Savoie, d'Isère et des Alpes de Haute-Provence, le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité, l'Office National des Forêts de Savoie, Asters, le Parc Naturel Régional du massif des Bauges, le parc national des Ecrins et de la Vanoise ont accompagné les domaines skiables dans la mise en place de zones de tranquillité.

Mise en œuvre des actions de conservation sur les câbles de remontées mécaniques :

- Le parc national de la Vanoise et Asters ont respectivement réalisé 17+20 plans de visualisation.

- Le parc national de la Vanoise a équipé 22 km de câbles (15 remontées équipées et 3 démontées), Asters a équipé 595 km de câbles de remontées mécaniques.

- La Fédération départementale des chasseurs de l'Isère a acheté du matériel de visualisation pour les stations d'Isère.

- Le Parc National de la Vanoise et Asters ont réalisé des études de recherche et d'innovation pour l'amélioration des systèmes de visualisation des câbles de remontées mécaniques. Ils ont installé une caméra thermique et infrarouge pour

	<p>évaluer la fréquentation aviaire à proximité des remontées. Ils ont entrepris des études de recherche sur les capacités visuelles des Tétrasyre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'OGM a organisé une réunion de suivi sur les travaux de recherche et innovation technique des moyens de visualisation avec le Parc national de la Vanoise et la Fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie. • L'Observatoire des Galliformes de montagne a mené « l'enquête câbles ». Ces membres dont la fédération départementale des chasseurs des Alpes de Haute Provence, le Parc National de la Vanoise, la Fédération Départementale des chasseurs d'Isère et Asters ont recensé des cas de mortalité d'oiseaux ayant percuté un câble de remontée mécanique.
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Guide « pour une meilleure prise en compte de la petite faune de montagne dans les pratiques pastorales » - Compte-rendu du comité de gestion du bois des Ayes (05) - Cahiers des charges pour la réalisation de clairières d'habitat d'hivernage aux arcs et Val Cenis (73) - Synthèse de suivi de débroussaillage (38) - Compte-rendu rencontre dispositifs de préservation du tétras-lyre sur la station du Margériaz (73) - https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/2-nouvelles-zones-tetras-quiet - Compte rendu réunion conventions pastorales de Villar-Saint-Pancrace (05) - Bilan des travaux d'amélioration des systèmes de visualisation (74)

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°4	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES DEDIEES A LA MONTAGNE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre des politiques publiques
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques publiques sectorielles aux différents échelons territoriaux - Veiller à une transversalité et une cohérence territoriale des diverses politiques publiques - Favoriser une démarche ascendante, valorisant les expériences de terrain dans la construction et/ou la révision des politiques publiques 		
Continuité avec le PA TLY 1	A6, A7		
Description	<p>4.1 : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques touristiques, agricoles, forestières...</p> <p>4.2 : Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCoT, PLU...)</p> <p>4.3 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les schémas de dessertes forestières et pastorales et dans les plans de circulation au sein des espaces protégés</p> <p>4.4 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques de soutien aux communes</p> <p>4.5 : Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRADDET, Schémas départementaux des Espaces naturels sensibles)</p> <p>4.6 : Veiller à la prise en compte des enjeux Tétrasyre dans les espaces protégés ou gérés à des fins de conservation (RNN, RNR, Charte de Parcs naturels, Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...)</p> <p>4.7 : Etudier la faisabilité d'intégrer des critères Tétrasyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...)</p>		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		

<p>Etat d'avancement / principaux résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires du plan d'actions ont participé à diverses réunions afin de prendre en compte les enjeux Tétrasyre dans différentes procédures : <ul style="list-style-type: none"> - comité de pilotage de l'ENS du Col bas le Lauzet Ubaye (FDC 04) - Unité Touristique Nouvelle de Risoul (OFB SD 05) - Nouvelle réglementation de la réserve de chasse de Réotier (OFB SD 05) - MAEC – analyse et propositions (FDC 38) - Réunion d'élaboration du SDGC05 (PNE) - Réunion d'actualisation du contrat de territoire ENS Pays du Mont Blanc (Asters) - Réunion d'élaboration du contrat de territoire ENS de la vallée de Chamonix - Réunion de concertation sur le ski de randonnée (CD 74 – Asters) - Plan de gestion des réserves naturelles nationales 74 (Asters)
<p>Informations</p>	<p>/</p>

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°5	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrasyre dans les projets d'aménagement et les procédures d'évaluation environnementale, tout en veillant à optimiser les démarches administratives et réglementaires		
Continuité avec le PA TLY 1	A9		
Description	5.1 : Mobiliser la connaissance des enjeux Tétrasyre (et autres galliformes) et les outils développés dans le cadre du plan d'actions pour construire les projets d'aménagement (séquence ERC) 5.2 : Faciliter l'instruction des évaluations environnementales et la mise en œuvre des projets (prise en compte en amont des enjeux TLY, phasage travaux...) 5.3 : Organiser un suivi particulier des engagements des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la séquence ERC et valoriser les résultats 5.4 : Étudier le principe d'intégration dans la séquence ERC de mesures de compensation par anticipation en lien avec le programme d'actions		
Pilote de l'action	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et Domaines Skiabls de France		

<p>Etat d'avancement / principaux résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les Directions Départementales des Territoires (DDT) ont contribué aux avis de l'Autorité Environnementale sur des dossiers incluant les enjeux du Tétrasyre • Les partenaires ont donné leurs avis d'experts dans divers projets : <ul style="list-style-type: none"> - nouveau télésiège à Vars (OFB SD 05) - création de piste en forêt domaniale sur le domaine skiable de Montclar (OFB SD 04) - manifestation sportive (PNR du massif des Bauges) • Le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité et la Parc National de la Vanoise ont suivi les engagements des maitres d'ouvrage dans l'intégration des enjeux Tétrasyre dans les projets d'aménagement • L'Observatoire des Galliformes de Montagne a communiqué des données relatives au Tétrasyre à des bureaux d'études et services instructeurs dans le cadre d'études d'impact en domaine skiable.
<p>Informations</p>	<p>/</p>

ACTION n°6	OPTIMISER LA GESTION ET LA CIRCULATION DES DONNEES INHERENTES AU PA TLY		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	GOUV 1 : Animation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de données standardisées à l'échelle du massif - Optimiser l'archivage et le partage des données mises à jour au sein du collectif PA TLY 		
Continuité avec le PA TLY 1	A11		
Description	<p>6.1 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques pastorales : améliorations pastorales et MAEC</p> <p>6.2 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation</p> <p>6.3 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques forestières : plans simples de gestion, clause environnementale mobilisée lors d'exploitation forestière.</p> <p>6.4 : Créer et mettre à jour une interface de consultation des refuges hivernaux et des zones sensibles galliformes de montagne en lien avec les pratiques récréatives hivernales</p> <p>6.5 : Poursuivre la centralisation des données relatives aux programmes de suivi de l'Observatoire des Galliformes de Montagne</p> <p>6.6 : Organiser les passerelles de transfert entre les bases de données</p> <p>6.7 : Tenir à disposition une base de métadonnées (type, source, organisme, date de mise à jour....)</p> <p>6.8 : Réfléchir à la diffusion des données dans la sphère publique</p>		
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne		

<p>Etat d'avancement / principaux résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme Biodiv'sport suit son cours avec intégration de 371 nouvelles zones de tranquillité. Le comité de pilotage s'est tenu le 25 novembre • L'interface cartographique des zones de tranquillité Tétrasyre et pratiques hivernales Vigifaune a été largement diffusée par la Fédération Départementale des chasseurs d'Isère. • L'Observatoire des Galliformes de Montagne poursuit la centralisation des données relatives à ses différents programmes. • L'Observatoire des Galliformes de montagne a réalisé une application « actions de conservation » qui comprend les zones de tranquillité (mise en ligne en 2022) • La Fédération Départementale des chasseurs de l'Isère a mis en place une base de données sur les pratiques cynégétiques.
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - https://biodiv-sports.fr/login/?next=/ - https://biodivsports-widget.Ligue pour la Protection des Oiseaux-aura.org/ - Comptes rendus du comité de pilotage Biodiv'sport

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°7	HARMONISER LES MISSIONS REGALIENNES SUR LE TÉTRAS-LYRE ET SES HABITATS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les zones d'hivernage et de reproduction du Tétrás-lyre - Contrôler les prélèvements 	
Continuité avec la PA TLY 1	/	
Description	<p>7.1 : Harmoniser les missions régaliennes réalisées par les agents assermentés dans les différentes structures</p> <p>7.2 : Recenser les atteintes à l'espèce (plan de chasse) ou à ses habitats (pratiques motorisées, utilisation des pistes forestières, non-respect des APPB et mises en défens visant la quiétude sur les zones d'hivernage, ...)</p>	
Pilote de l'action	Office Français de la Biodiversité	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil Départemental d'Isère, L'Office Français de la Biodiversité, L'Office National des Forêts, Asters et les parcs nationaux poursuivent la surveillance des zones de tranquillité en zones règlementées (ex. APPB, réserves, ...). • L'Office Français de la Biodiversité poursuit le contrôle des prélèvements de chasse et missions de police en lien avec le Tétrás-lyre. 	
Informations	/	

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°8	ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS DE PRESERVATION/RESTAURATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	AMC 2 : Soutien à la recherche appliquée
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	OB 9 : Mesurer l'impact des facteurs limitants
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'efficacité des actions de gestion sur la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats - Adapter les actions de conservation/restauration aux besoins des oiseaux 	
Continuité avec le PA TLY 1	A24	
Description	<p>8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres aux actions de restauration d'habitat de reproduction</p> <p>8.2 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres à la mise en place de zone refuge</p> <p>8.3 : Analyser la réponse du Tétrás-lyre (démographie) à des opérations de régulation des prédateurs sur trois sites qui accompagnent des actions de conservation</p> <p>8.4 : Développer des indicateurs de réponses et d'actions à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du Tétrás-lyre et de ses habitats</p> <p>8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référénts domaine skiable, bergers.....)</p> <p>8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY</p>	
Pilote de l'action	L'Office Français de la Biodiversité -service départemental des Hautes-Alpes	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Le parc national de la Vanoise (PNV) a mis en place un programme d'étude de l'utilisation des zones de tranquillité par les Tétrás-lyre via la capture d'individus et la pose de GPS • L'Office Français de la Biodiversité DRAS, le Parc National des Ecrins et de la Vanoise, service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité et l'Office National des Forêts 73 ont poursuivi le marquage et suivis d'oiseaux équipés de collier GPS dans le cadre d'études comportementales • Le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité, le Parc National des Ecrins et de la Vanoise et Asters ont réalisé le suivi des zones de tranquillité selon le protocole OGM et/ou avec des pièges photographiques. • Asters a créé un outil d'autoévaluation de l'efficacité des zone de tranquillité. 	
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports bilans des captures sur les Arcs et Val Cenis - Rapport de stage sur l'autoévaluation de l'efficacité des zones de tranquillité 	

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°9	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE DU TÉTRAS-LYRE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer des éléments relatifs au Tétrasyre pour orienter et évaluer le plan d'action - Evaluer l'impact des facteurs jugés limitants sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques 	
Continuité avec le PA TLY 1	A11, A13, A16	
Description	<p>9.1 : Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle</p> <p>9.2 : Pérenniser les dispositifs d'échantillonnage destinés à estimer le succès annuel de la reproduction, les effectifs et leur tendance</p> <p>9.3 : Animer le collectif des maîtres d'œuvre des programmes de suivi démographique</p> <p>9.4 : Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt</p> <p>9.5 : Produire annuellement un bilan du suivi démographique du Tétrasyre</p> <p>9.6 : Suivre l'équipement des câbles avec des dispositifs de visualisation et l'évolution du parc des remontées mécaniques</p> <p>9.7 : Poursuivre le suivi sanitaire sur les sites actuels voire étendre le dispositif à des secteurs prioritaires et organiser la restitution des résultats</p> <p>9.8 : Expérimenter de nouvelles méthodes de suivi démographique (pièges photo, bioacoustique, génétique...)</p>	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires du plan d'actions ont réalisé des comptages au chant (comptages des coqs chanteurs au printemps) ainsi que des comptages au chien (comptages des poules et jeunes en été) • Avec la participation de ses membres, l'Observatoire des Galliformes de Montagne a réalisé et diffusé « Suivi des galliformes de montagne alpins et pyrénéens Bilan de la décennie 2010-2019 » • Les partenaires ont participé à l'enquête de répartitions des galliformes de montagne à l'échelle communale • Avec ses membres, l'OGM a réalisé l'enquête « câbles » auprès des domaines skiables, afin de cartographier le parc de remontées mécaniques ainsi que les tronçons dangereux et visualisés. • Le parc national de la Vanoise et Asters ont respectivement réalisé 17+20 plans de visualisation. • Le parc national de la Vanoise, la Fédération Départementale des chasseurs de Savoie et le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité ont participé au suivi sanitaire par récolte de fèces, plumes ou de cadavre d'oiseau • Le parc national de la Vanoise et des Ecrins, la Fédération Départementale des chasseurs de Savoie et le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité ont participé à des études de suivi d'oiseaux équipés de balises GPS afin de mieux connaître l'utilisation de l'habitat • L'Observatoire des Galliformes de montagne a publié le rapport annuel « succès de la reproduction des galliformes de montagne alpins » • Les fédérations départementales des chasseurs ont réalisé des formations de 	

	conducteurs de chien d'arrêt pour effectuer les comptages d'été
Informations	<ul style="list-style-type: none">- Succès reproducteur des galliformes de montagne – Alpes – 2021- Suivi des galliformes de montagne alpins et pyrénéens Bilan de la décennie 2010-2019

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION		
ACTION n°10	ORGANISER DES FORMATIONS LABELLISANTES DES ACTEURS DU PLAN	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	COM 1 : Sensibilisation du grand public
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire le contenu de formation avec les publics à former - Assurer la reconnaissance des acteurs formés du plan 	
Continuité avec le PACTY 1	A9, A21, A22	
Description	10.1 : Organiser des formations à la mobilisation de la boîte à outils dédiée aux réseaux locaux d'acteurs du plan d'actions 10.2 : Organiser des formations à destination des socio-professionnels 10.3 : Organiser des formations à destination des bureaux d'études et services instructeurs 10.4 : Organiser des formations à destination des maîtres d'ouvrage 10.5 : Organiser des formations auprès des cursus universitaires dédiés aux métiers de la montagne 10.6 : Organiser des formations auprès de gestionnaires d'espaces ou services des collectivités	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires ont mené des formations aux hotesses du Parc National de la Vanoise, aux Accompagnateurs en moyenne montagne, réalisé des journées d'information au lycée de Gap et au personnel des remontées mécaniques de Serre Chevalier 	
Informations	/	

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°11	SENSIBILISER A LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE EN PERIODE HIVERNALE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	COM 1 : Sensibilisation du grand public	COM2 : Formations professionnelles	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	OB11 : Sensibiliser les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées par les métiers en lien avec la montagne	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre des politiques publiques OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude du tétras dans les pratiques touristiques et récréatives hivernales		
Continuité avec le PA TLY 1	A22		
Description	11.1 : Développer des supports de communication standardisés (plaquettes, web...) 11.2 : Multiplier les opérations de sensibilisation (conférence s...) 11.3 : Initier des partenariats avec ESF 11.4 : Initier des partenariats avec les offices du tourisme concernés		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		

<p>Etat d'avancement / principaux résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires du plan ont participé à la mise à jour des supports de communication via des groupes de travail et consultations mail. Ainsi le pack communication du plan comprend, en complément des supports réalisés en 2020 (des panneaux d'information, d'avertissement et des bâches sur les thématiques des zones de tranquillité, visualisation des câbles, période de reproduction et travaux de restauration des habitats de reproduction du Tétrasyre), un set de table et un prospectus décrivant le Tétrasyre et les actions de conservation mises en place. • Le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité a mis en place un partenariat avec les offices du tourisme de Risoul • Les partenaires ont mis en place divers supports d'information et sensibilisation à destination du grand public : <ul style="list-style-type: none"> - Restauration du sentier d'interprétation de la Réserve Biologique Dirigée du bois des Ayes (ONF 05) - Animation de conférence (Parc National des Ecrins) - Animation d'une soirée au CAF d'Annecy sur le thème du schéma de cohérence d'activité (PNR du massif des Bauges) - Animation de sensibilisation au Tétrasyre et aux zones de tranquillité, sur les domaines skiables de Margeriaz et de la Sambuy (PNR du massif des Bauges) - Création d'affiche et panneau sur les zones de tranquillité adaptés à la boîte communication PATLY (PNV) - Participation à la réunion de début de saison du personnel de domaines skiables de Val Thorens et les Ménuires (PNV) - Différents communiqués de presse (PNV) - Sortie nature et conférence sur le Tétrasyre (PNM) • L'Observatoire des Galliformes de Montagne a relayé de nombreuses actions réalisées par ses membres sur sa page Facebook • Le parc national de la Vanoise a animé un réseau d'ambassadeurs Be Part of The Mountain pour la sensibilisation et la diffusion de message sur le dérangement de la faune en hiver.
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de réunion de sensibilisation sur la sensibilité hivernale et zone de tranquillité (74) - affiches et panneaux sur les zones de tranquillité (73) - set de table et prospectus PATLY - divers communiqués de presse (PNV) - http://www.facebook.com/Asso.Galliformes.fr/ - Boîte à outils communication du PATLY : - https://drive.google.com/drive/folders/1VKH4qCpc1WOvPSFORSLEsqbyLUJbL_ia?usp=sharing - Journée de sensibilisation du PNR du massif des Bauges à Margeriaz (étudiants de l'ISETA) - Invitation à la projection sur le Tétrasyre (PNE)

Domaine GOUVERNANCE			
ACTION n°12	ORGANISER LA GOUVERNANCE DU PLAN D' ACTIONS		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	GOU 1 : Animation du plan d'actions	GOU 2 : Valorisation du plan d'actions	
Objectifs stratégiques	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan	OB 16 : Communiquer sur le plan d'actions	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la dynamique collective sur la durée du plan - Faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions - Faire connaître le plan d'actions à l'échelle nationale voire transfrontalière 		
Continuité avec le PATLY 1	A24		
Description	12.1 : Aider à construire des projets et rechercher les financements 12.2 : Animer la mise en œuvre du plan d'actions, notamment à travers le comité de pilotage 12.3 : Annuellement, organiser la remontée d'informations du local au global, centraliser les bilans des actions engagées par groupes d'acteurs 12.4 : Organiser l'évaluation du PATLY 12.5 : Représenter le collectif du plan d'actions aux différents échelles décisionnelles 12.6 : Faire connaître le plan à l'échelle nationale voire internationale		
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne		
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité de pilotage s'est réuni le 30 novembre • Le comité technique s'est réuni le 8 juin • La fédération départementale de l'Isère a poursuivi son travail d'animation du GTNA pastoralisme et petite faune de montagne et fait régulièrement un bilan aux partenaires du plan d'actions • Le parc national de la Vanoise coordonne le programme POIA Birdski. Asters et l'OGM sont partenaires du programme 		
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Compte-rendu du COPIL - Compte-rendu du COTECH 		

CONSERVER LE TETRAS-LYRE... TOUS ENSEMBLE



Mai 2022
Amblard B.
Observatoire des Galliformes de Montagne